

Fiche descriptive de rapport électronique

Relevé Cours de change

Aperçu générique du service d'e-Reporting de la BIL

La BIL propose à ses clients des services de fourniture d'informations sous format électronique, soit comme fichier de données ré-exploitable informatiquement, soit sous forme de documents PDF. Ainsi, vous pouvez vous abonner à un rapport électronique pour recevoir périodiquement le fichier souhaité via un canal de communication sécurisé qui sera soit du File Transfer, soit MultiLine.

Description du rapport

Le rapport « Relevé Cours de change » liste l'ensemble des cours de change de fin de journée contre l'euro.

Formats possibles

CSV

- Nature : Fichier des données ré-exploitable informatiquement.
- Codification : ASCII (American Standard Code for Information Interchange)
- Structure : Le premier enregistrement du fichier reprend des libellés techniques permettant de qualifier les données reprises dans les enregistrements suivants.
- Chaque ligne du fichier représente une devise et tous les enregistrements du fichier ont la même structure.
- Données : Devise selon la codification ISO ; 2^e devise (fixe « EUR ») ; cours de change ; date du cours.
- Une description plus détaillée de la structure du rapport est disponible sur demande.
- Format des données : Pour les dates et les montants, plusieurs formats de présentation sont disponibles.
- Séparateurs : Les données sont séparées entre elles soit par une barre verticale (« | », code ASCII n° 124), soit par un point-virgule (« ; »).
- Fréquences possibles : Journalier Hebdomadaire Mensuel
 Trimestriel Annuel
- Une génération à date rétroactive n'est pas prévue.
- Langues libellées : Anglais Français Allemand Néerlandais

PDF

Le Relevé des cours de change n'est pas prévu sous forme de document PDF.

Notification d'exécution

Il est possible d'activer une notification par courriel chaque fois que le rapport électronique aura été produit. Cette notification peut être adressée à plusieurs destinataires simultanément.

Comment s'abonner ?

Chaque mise en place ou modification d'un abonnement à un rapport électronique sera formalisée via une convention d'abonnement détaillant les caractéristiques de la prestation souhaitée.

En tant que demandeur du service, vous signez en plus la première fois un contrat expliquant les conditions générales du service d'e-Reporting. Tout abonnement additionnel sera régi par ce même contrat.